



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien garanties export énergies fossiles - Projet Arctic LNG 2

Question écrite n° 41139

Texte de la question

M. Matthieu Orphelin interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la décision d'octroyer ou non le soutien de l'État via des garanties export à hauteur de 700 millions d'euros pour le projet de méga-usine de liquéfaction Arctic LNG 2 porté par TotalEnergies et Novatek. Ce projet étendrait les activités gazières dans l'Arctique alors même que le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) Fatih Birol prévenait en mai 2021 : « Si les gouvernements prennent au sérieux la crise climatique, il ne peut pas y avoir de nouveaux investissements dans le pétrole, le gaz et le charbon, à partir de maintenant - de cette année ». Dans son dernier scénario « Net zéro émissions d'ici 2050 », l'AIE affirme que « de nombreuses usines de liquéfaction de gaz naturel liquéfié (GNL) actuellement en construction ou au stade de la planification ne sont pas nécessaires ». Par ailleurs, une étude parue début septembre 2021 dans la revue « Nature » indique que pour limiter le réchauffement à 1.5 °C, il faudrait laisser 60 % des réserves de pétrole et de gaz dans le sol. L'impact néfaste sur le climat d'un tel projet s'accompagne de conséquences majeures pour la biodiversité, avec 80 millions de tonnes de fonds marins à draguer pour faciliter l'accès des navires. Alors que la France s'est engagée en avril 2021 dans la coalition *Export Finance for Future* et dans l'attente de nouveaux engagements tangibles de la France sur les garanties export aux énergies fossiles, M. le député demande à M. le ministre si la France soutiendra ce projet. Plus globalement, il lui demande comment la France compte accélérer la fin de ses soutiens sous forme de garanties export aux énergies fossiles.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Orphelin](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41139

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6910

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)